

# Le guide pratique de la Communauté de communes

2009

Gisors-Epte-Lévrière

Toutes les informations utiles

pour faciliter votre vie quotidienne



**Gisors  
Epte Lévrière**

Communauté  
de communes

5, rue Jean Jaurès

27140 Gisors

tél. : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site internet : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr)

# Les élus communautaires

La **Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière** est une assemblée communautaire composée de **51 délégués** désignés par chacun des conseils municipaux des **16 communes membres**. Ainsi, contrairement aux maires et conseillers municipaux, il n'y a pas encore à ce jour de désignation au suffrage universel direct des élus communautaires.

Cette assemblée communautaire se réunit **une dizaine de fois par an** pour délibérer sur les dossiers dont elle a la charge ou la compétence. **Elle est présidée par M. Marcel Larmanou** (Maire de Gisors, Conseiller Général du Canton de Gisors) qui a délégué à chacun de ses **9 Vice-Présidents un domaine de compétences**.

## Vice-présidents

- 1<sup>er</sup>** : M. Michel Dupuy, Maire de Sancourt  
**2<sup>e</sup>** : M. Yves Petit, Maire de Bézu Saint-Eloi  
**3<sup>e</sup>** : M. Alain Masson, Adjoint au Maire de Gisors  
**4<sup>e</sup>** : M. Émile Bouveret, Maire de Dangu  
**5<sup>e</sup>** : M. Alain Bertrand, Adjoint au Maire de Noyers  
**6<sup>e</sup>** : M. Guy Soury, Adjoint au Maire de Gisors  
**7<sup>e</sup>** : M<sup>me</sup> Marie-Christine Machu, Maire de Noyers  
**8<sup>e</sup>** : M. James Blouin, Maire d'Authèves  
**9<sup>e</sup>** : M. François Letierce, Maire d'Hébécourt

## Domaine de compétences

- Compétences nouvelles  
Environnement – Scot – Logement  
Sports & Loisirs  
Voirie  
Développement Économique  
Aire d'accueil – Personnel – Travaux  
Affaires Sociales  
Transports Scolaires  
Finances

Parallèlement à cette instance, un Bureau communautaire plus restreint (21 membres) se réunit environ toutes les 3 semaines pour travailler sur les dossiers en cours, les questions d'actualité du territoire, préparer et valider les délibérations proposées par les commissions thématiques.

## Les 51 délégués communautaires

<b>Amécourt</b> Bodescot Jacques Taupelet Roger	<b>Authèves</b> Blouin James Derly Pascal	<b>Bazincourt-sur-Epte</b> Chobert Sylvie Dumontier Béatrice Moneuse Jean-Pierre
<b>Bernouville</b> Levacher Joël Macé Jacques	<b>Bézu-Saint-éloi</b> Faivre Sandra Petit Yves Quéré Fabrice Robert Thierry	<b>Dangu</b> Bouveret Emile Demonchy Gérard Robine Pascal
<b>Gisors</b> Benat Bernard Henry René Larmanou Marcel Leroy Marcelle Loisel Christian Lussier Gilles Masson Alain Meoule Philippe Paysant Catherine Saint-Germain Joseph Soury Guy Tartare Annick Tropee Nadine	<b>Guerny</b> Gomichon Alain Matecki Marie-Thérèse	<b>Hébécourt</b> Baudoux Philippe Delaitre Didier Letierce François
<b>Mainneville</b> Duval François Trancart Patrick	<b>Mesnil-sous-Vienne</b> Dubos Jean Lecoq Yolande	
<b>Noyers</b> Bertrand Alain Machu Marie-Christine	<b>Sancourt</b> Bourgain Reine-Marie Dupuy Michel	
<b>Neaufles-Saint-Martin</b> Cardonne Raymond Cavé Jean-Marie Fondrille Jean-Pierre Neels Bertrand	<b>Saint-Denis-le-Ferment</b> Cadennes François Masurier Guy	<b>Vesly</b> Darney Nicolas Dujardin Gérard Lefevre Annie

édito

**C**réée au 1<sup>er</sup> janvier 2004, la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière se développe jour après jour avec sérénité et efficacité, au service de ses habitants et entreprises, afin d'améliorer leur quotidien. C'est dans cet esprit que se situe ce premier Guide pratique communautaire réalisé afin de rassembler l'ensemble des éléments concrets se rattachant aux compétences exercées par la Communauté :

- Accueils de loisirs pendant les petites et grandes vacances ;
- Transports scolaires gratuits de la maternelle au lycée inclus ;
- Relais d'assistantes maternelles itinérant ;
- Portage de repas à domicile pour les seniors/femmes enceintes....
- Gestion d'une aire d'accueil pour gens du voyage ;
- Construction et gestion du centre aquatique Aquavexin ;
- Gestion et entretien de la Voie Verte Gisors-Gasny ;
- Entretien courant et gros travaux d'investissement en matière de voirie communale ;
- Développement économique de la ZAC du Mont de Magny ;
- Assainissement non collectif.

## sommaire

- p. 4 ■ Pour vos enfants**
- Les accueils de loisirs
  - Le relais assistant maternelles itinérant
- p. 6 ■ Pour vos loisirs**
- La Voie Verte de la Vallée de l'Epte
  - Votre centre aquatique
- p. 10 ■ Pour vos routes communales**
- p. 12 ■ Pour vos repas à domicile**
- p. 13 ■ Pour vos transports scolaires**
- p. 14 ■ Pour les entrepreneurs locaux et régionaux**
- p. 16 ■ Pour votre environnement**
- Le Service Public d'Assainissement Non-Collectif (SPANC)
  - Le ramassage des ordures ménagères
- p. 18 ■ Vos numéros utiles**

Au fil de ce guide, vous trouverez également un descriptif succinct mais pratique de chacune des 16 communes qui forment notre territoire communautaire, car notre structure n'existerait pas sans chacune d'entre elles. Les communes membres de la Communauté de communes représentent la force vive de notre territoire, sa richesse et sa vitalité : Moderniser et améliorer notre territoire tout en préservant son identité et son histoire, telle est notre valeur commune.

Une liste des numéros et adresses des équipements et services publics structurants qui rayonnent sur notre territoire vous est enfin proposée pour vous orienter dans vos différentes démarches administratives quotidiennes.

J'espère que ce Guide vous sera utile et vous permettra de partager avec nous volonté, ambition et enthousiasme pour notre territoire communautaire.

**Marcel Larmanou**

Président de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière

## → Les accueils de loisirs pendant les petites et grandes vacances

La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière a choisi de développer, créer et financer les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) pendant les vacances scolaires. Les accueils de loisirs sont situés dans le cadre d'une répartition géographique pertinente à **Vesly, Mainneville, Bazincourt-sur-Epte** et à **Bézu-Saint-Eloi**.

Ils accueillent les enfants scolarisés à partir de 3 ans (sauf pour Mainneville qui accueille les enfants à partir de 5 ans et qui est ouvert exclusivement en fonction du nombre d'inscrits). Ils sont ouverts pendant les vacances scolaires de la zone B de 7h à 19h.

Les inscriptions se font dans chaque structure avant chaque période de vacances, un programme d'activités étant remis à ce moment.

**Les dates d'inscriptions sont communiquées via :**

- la distribution d'une plaquette d'information dans les écoles du territoire ;
- l'affichage sur le site de la Commu-

nauté de communes (rubrique Services à la personne) et l'affichage dans les communes ;

- la parution d'une information dans les journaux locaux.

Les tarifs sont calculés à l'heure et s'échelonnent de 0,21 cts d'€/h à 0,66 cts d'€/h pour les habitants de la Communauté de communes (tarifs au 1<sup>er</sup>/09/2009), en fonction de leurs ressources et du nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales (pour en bénéficier, présenter votre numéro d'allocataire Caf le cas échéant, la feuille d'imposition et le livret de famille). Un tarif unique est appliqué pour les habitants hors Communauté de communes : 13€/jour.

Le prix du repas est fixé pour tous à 3,20€ en plus du prix de l'accueil, et un supplément peut être demandé pour quelques sorties onéreuses, celles-ci seront annoncées à l'inscription.

**A noter que pendant les vacances d'été, la Communauté de communes finance des mini-séjours.**

**Information pratique** La Communauté de communes ne gère pas les accueils de loisirs pendant les mercredis de l'année

scolaire, ce sont les communes qui sont à l'initiative de ce service et qui en fixent de ce fait le coût à la journée, expliquant la différence avec les prix pratiqués pendant les vacances scolaires.

### Contact

Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière

5, rue Jean-Jaurès BP 39 - 27140 Gisors

Pôle Enfance-Jeunesse

Tél : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr) (rubrique Services à la personne)

## → Relais assistantes maternelles (RAM) itinérant

**Son rôle :**

- Informer sur les différents modes de garde ; sur les disponibilités des Assistantes Maternelles agréées ; sur les droits et devoirs de chacun ; sur le métier d'Assistante Maternelle et l'agrément
- Soutenir dans les démarches administratives
- Développer des partenariats avec la Protection Maternelle et Infantile de Gisors et les associations locales
- Accompagner dans la professionnalisation des Assistantes Maternelles pour évoluer et donner du sens à leurs pratiques
- Écouter lors de l'accueil des parents ; lors des difficultés liées au mode d'accueil
- Animer des temps d'échange lors des espaces rencontre et des temps festifs

Le RAM itinérant est un service de proximité qui se déplace à la rencontre des Assistantes Maternelles, parents, enfants et futurs parents. Il permet à

des communes rurales de bénéficier de services qui ne peuvent se faire durablement dans un lieu, et de rayonner sur plusieurs points géographiques.

**Où participer aux séances du RAM ?**

On peut le trouver à **l'École de Noyers et à la Maison du village d'Hébécourt pour les ateliers ludiques, à la salle des fêtes de Noyers et Saint-Denis-le-Ferment** pour les ateliers d'éveil corporel (pour avoir les dates précises, se renseigner auprès du Pôle Enfance-Jeunesse ou sur le site internet de la Communauté de communes).

### Contact

Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière

5, rue Jean-Jaurès BP 39 - 27140 Gisors

Pôle Enfance-Jeunesse

Tél : 02 32 27 89 50

Fax : 02 32 27 89 49

Site : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr) (rubrique Services à la personne)

**Pour connaître l'actualité de la Communauté de communes connectez-vous sur [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr)**

**Page après page, découvrez les 16 communes qui constituent la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière.**

## → Amécourt 27 140

**Maire : Jacques Bodescot**

Tél : 02 32 55 59 80 - Fax : 02 32 55 99 37

Mail : [mairie-d-amecourt@wanadoo.fr](mailto:mairie-d-amecourt@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.amecourt.com](http://www.amecourt.com)

- Mairie ouverte le jeudi de 18h00 à 20h00
- Location de la salle des fêtes (contact : mairie).
- Équipement scolaire : pas d'école sur site mais la commune est reliée avec le regroupement scolaire de Mainneville, qui assure cantine et garderie (contact : mairie).
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : mardi.



## → Authevernes 27 420

**Maire : James Blouin**

Tél : 02 32 55 61 31 - Fax : 02 32 55 61 31

Mail : [mairie.authevernes@wanadoo.fr](mailto:mairie.authevernes@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.authevernes.fr](http://www.authevernes.fr)

- Mairie ouverte le lundi de 17h00 à 19h00, le jeudi de 15h30 à 17h30, le samedi de 9h00 à 10h00.
- Location de la salle des fêtes (contact : mairie).
- Équipement scolaire : école sur site, reliée au regroupement scolaire de Vesly qui assure cantine et garderie (contact : 02 32 27 21 55).
- Commerces : La Ferme Derly (vente de produits alimentaires et produits artisanaux), Jardinerie Derly (plantes, arbres d'ornement, accessoires de jardins, habillement).
- Jour de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : mardi.



## → La Voie Verte de la Vallée de l'Epte de l'Epte

La Voie Verte de la Vallée de l'Epte s'étend de Gisors à Gasny sur une distance de 24 kilomètres (à terme 28 km). Voie de communication en site propre réservée aux déplacements non motorisés (cyclistes, piétons, joggers, rollers...), elle présente l'intérêt de pouvoir découvrir au travers d'un itinéraire balisé des paysages magnifiques et pittoresques. Elle emprunte l'ancienne voie de chemin de fer et traverse 3 départements : l'Eure, l'Oise et le Val d'Oise. Cette Voie Verte est une formidable opportunité pour notre territoire communautaire de drainer des populations locales qui souhaitent découvrir au cours d'une même journée, la culture des Templiers sur Gisors, les charmes du territoire du Vexin-Normand et la culture des Impressionnistes avec les Jardins Claude Monet de Giverny, à proximité de Gasny. En termes d'aménagement, des tables de pique-nique et des bancs vous permettent tout au long de ce parcours



bucolique de pouvoir profiter d'une nature magnifique. Il convient de noter la différence d'enrobé à compter de Château-sur-Epte, où on peut trouver un enrobé dit Végécol (sans pétrole) eu égard à la présence de sites classés et d'une zone dite Natura 2000.

Le Conseil Général de l'Eure est le propriétaire de cette Voie Verte. Elle est gérée et animée par le Syndicat Mixte de la Voie Verte de la Vallée de l'Epte, celui-ci étant géré par la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévière.

**Information pratique** Le dernier dimanche de septembre de chaque année, il existe une journée nationale de la Voie Verte insaurée par l'Europe.

### Où prendre la Voie Verte ?

- Gisors : accès par le Chemin d'Inval (RD 14b), parkings enseigne commerciale à 300 mètres.
- Gisancourt (hameau de Guerny) : parking de la salle polyvalente et de l'école.
- Château-sur-Epte : parking de la mairie.
- Berthenonville : parking aménagé avec table de pique-nique.
- Bray-et-Lû : parking de l'ancienne gare et maison de retraite.
- Fourges : parking de la salle intercommunale (le long de la RD5).
- Gasny : parkings Intermarché, Bricomarché, Logismarché.
- Mais aussi, depuis les communes qui jalonnent la voie.

### Sites à découvrir au fil de la Voie Verte :

- Gisors : Château fort, Église Saint-Gervais-Saint-Protas, boucle pédestre.
- Neaufles-Saint-Martin : Croix romane du calvaire (XI<sup>e</sup> siècle), souvenir des Croisades, donjon du château (XI<sup>e</sup> siècle).
- Boury-en-Vexin : château à découvrir.
- Château-sur-Epte : vestiges du châ-

- teau-fort (XI<sup>e</sup> siècle), boucle pédestre.
- Dampsmesnil : allée couverte, site archéologique.
- Fourges : Moulin à roue (XVIII<sup>e</sup> siècle), site classé au bord de l'Epte, boucle pédestre, le Parc Naturel Régional du Vexin français et ses merveilles.
- Gasny : itinéraire Gr2 à proximité.
- Giverny : maison et jardins de Claude Monet, Musée d'art américain, Muséum de mécanique naturelle, balades en voitures anciennes, boucle pédestre et itinéraire Gr2.
- La Roche-Guyon : château troglodytique, jardins.

### Contact

Syndicat Mixte de la Voie Verte (dans les locaux de la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévière)  
5 rue Jean Jaurès BP 39 - 27140 Gisors  
Tél : 02 32 27 89 50  
Fax : 02 32 27 89 49  
Site : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr)  
(rubrique sport et loisirs)



## → Bazincourt-sur-Epte 27140

**Maire : Jean-Pierre Moneuse**  
Tél : 02 32 55 21 10 - Fax : 02 32 55 21 10  
Mail : [bazincourt@wanadoo.fr](mailto:bazincourt@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.bazincourt-sur-epte.com](http://www.bazincourt-sur-epte.com)

- Mairie ouverte le mardi et vendredi de 16h30 à 18h30, le samedi de 9h30 à 11h30.
- Équipement scolaire : école maternelle et primaire avec cantine et garderie (contact : 02 32 55 74 93 et 02 32 55 99 96 pour la garderie).
- Péri-scolaire le mercredi de 7h00 à 19h00.
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : mercredi.



## → Bernouville 27660

**Maire : Jacques Macé**  
Tél : 02 32 55 26 58  
Fax : 02 32 55 26 58  
Mail : [mairiedebernouville@alicepro.fr](mailto:mairiedebernouville@alicepro.fr)

- Mairie ouverte le lundi et jeudi de 17h00 à 19h00.
- Équipement scolaire : école sur site, reliée au regroupement scolaire de Bézu-Saint-Éloi qui assure cantine et garderie (contact : 02 32 55 95 92).
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : vendredi.



## → Aquavexin

Le centre Aquavexin est ouvert depuis le 21 janvier 2009. Il résulte d'une association entre deux Communautés de communes, celle du Vexin Thelle et celle de Gisors-Epte-Lévrrière.

### Il comporte :

- Un bassin de natation de six couloirs ;
- Un bassin d'apprentissage et de loisirs de 165 m<sup>2</sup> ;
- Une pataugeoire de 25 m<sup>2</sup> ;
- Une zone de détente équipée d'un

sauna, d'un bain froid et un hammam ;

- Un jacuzzi ;
- Des gradins pouvant accueillir 120 personnes ;
- Une salle de sport climatisée et des espaces extérieurs aménagés.

De très nombreuses activités de fitness en milieu aquatique y sont organisées matin, midi et soir : aqua-balance (cours à dominante cardio-vasculaire, renforcement musculaire et assouplissement), aqua-building (cours à dominante renforcement

musculaire), aqua-biking (cours à dominante cardio-vasculaire), aqua-grand-bain (cours à dominante cardio-vasculaire), aqua-form (cours à dominante renforcement musculaire).

**Information pratique** La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière organise et finance intégralement l'activité natation et le transport des scolaires des écoles publiques du territoire tous les vendredis.

### Jours et heures d'ouverture :

#### ● Période scolaire

Lundi :  
10h30-13h30 et 16h30-20h00  
Mardi et vendredi :  
11h30-13h30 et 16h30-22h00  
Mercredi :  
10h00-12h30 et 14h00-20h00  
Samedi :  
10h30-12h30 et 14h00-18h00  
Dimanche :  
10h00-12h30 et 14h00-18h00

#### ● Vacances et jours fériés

Lundi et mercredi :  
10h00-12h30 et 14h00-20h00  
Mardi et vendredi :  
10h00-12h30 et 14h00-22h00



Samedi et dimanche :  
10h00-13h00 et 14h00-18h00

**\*Attention**, les horaires d'ouverture peuvent changer à chaque vacances scolaires de la zone B, ainsi que pendant les jours fériés.

### Tarifs piscine pour les habitants de la Communauté de communes :

- Carte de 10 entrées adulte : 43,20 € / entrée simple adulte : 4,80 €
- Carte de 10 entrées enfant (à partir de 3 ans) : 35€ / entrée simple enfant (à partir de 3 ans) : 3,90 €

● Tarifs Océane Excellence : 50€/mois soit 600€/an ou par Trimestre : 200€

● Océane excellence vous offre un accès illimité aux installations : espace aquatique + espace forme, un accès illimité à l'aquafitness, et une séance de coaching.

● Les autres tarifs peuvent être consultés sur le site d'Aquavexin (site : [www.aquavexin.fr](http://www.aquavexin.fr)).

### Contacts

**Aquavexin**  
129 route nationale 60590 Trie-Château  
Tél : 03 44 22 06 44  
Fax : 03 44 89 02 16  
Site : [www.aquavexin.fr](http://www.aquavexin.fr)

**Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière**  
Direction Générale des Services  
Tél : 02 32 27 89 50  
Fax : 02 32 27 89 49  
Site : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr) (rubrique sport et loisirs)

## → Bézu-Saint-Éloi 27660

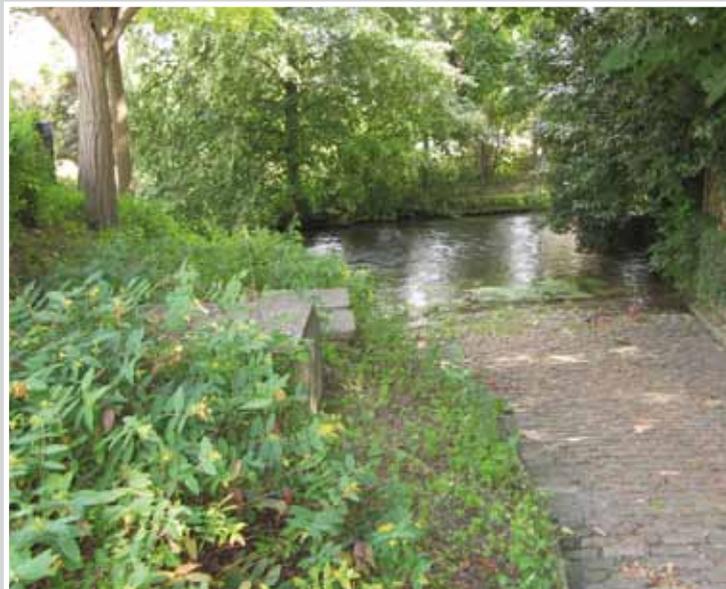
**Maire : Yves Petit**

Tél : 02 32 55 17 46 - Fax : 02 32 55 50 75

Mail : [mairie.bezu.st.eloi@wanadoo.fr](mailto:mairie.bezu.st.eloi@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.mairie-bezu-saint-eloi.fr](http://www.mairie-bezu-saint-eloi.fr)

- Mairie ouverte tous les jours (sauf le mardi après-midi), de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 le samedi de 10h00 à 12h00.
- Équipement scolaire : école sur site, reliée au regroupement scolaire de Bézu-Saint-Éloi qui assure cantine et garderie (contact : mairie).
- Périscolaire le mercredi de 7h00 à 19h00.
- Commerces : une boulangerie, un restaurant, une chambre d'hôtes, un tabac/épicerie et un bureau de Poste.
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : lundi.



## → Dangu 27720

**Maire : Émile Bouveret**

Tél : 02 32 55 22 15 - Fax : 02 32 27 53 19

Mail : [mairie.dangu@wanadoo.fr](mailto:mairie.dangu@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.dangu.mairie.com](http://www.dangu.mairie.com)

- Mairie ouverte le mardi et jeudi de 17h00 à 19h00.
- Location de la salle des fêtes (contact : Mme. Jaquet au 02 32 55 47 51).
- Équipement scolaire : école maternelle et primaire avec cantine et garderie (contact : 02 32 55 35 47).
- Commerces : une boulangerie-pâtisserie, une charcuterie, un bar/tabac, un restaurant, deux chambres d'hôtes et enfin un bureau de poste.
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : lundi.



La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière est en charge de la compétence voirie (entretien, réalisation de travaux, salage) sur l'ensemble des voiries communales des 16 communes membres. La Communauté de communes gère un réseau d'environ 160 kilomètres de voiries communales avec 4 agents. Elle veille à la sécurité du réseau : entretien de la chaussée, salage hivernal, fauchage des accotements...

**Où s'adresser en cas de demande de travaux lourds ou de réparation ponctuelle sur la voirie communale ?**

● D'un point de vue pratique, la Communauté de communes réalise les travaux demandés par les communes. Ce sont les communes qui proposent les travaux lourds d'investissement à effectuer sur leur territoire communal, définissent leur priorité à inscrire annuellement et qui en font ensuite la demande à la Communauté de communes. Aussi pour toute demande de travaux d'investissement (création de bordures, caniveaux, trottoirs ou réfection de chaussée...) à effectuer d'une année sur l'autre, les habitants



doivent s'adresser à leur mairie qui décidera d'inscrire ou non ces travaux dans les propositions à faire à la Communauté de communes.

● En cas d'intervention/réparation ponctuelle de sécurité sur les chaussées des voies communales (entretien courant : reprise de nids de poule...), il convient de s'adresser directement à la Communauté de communes.

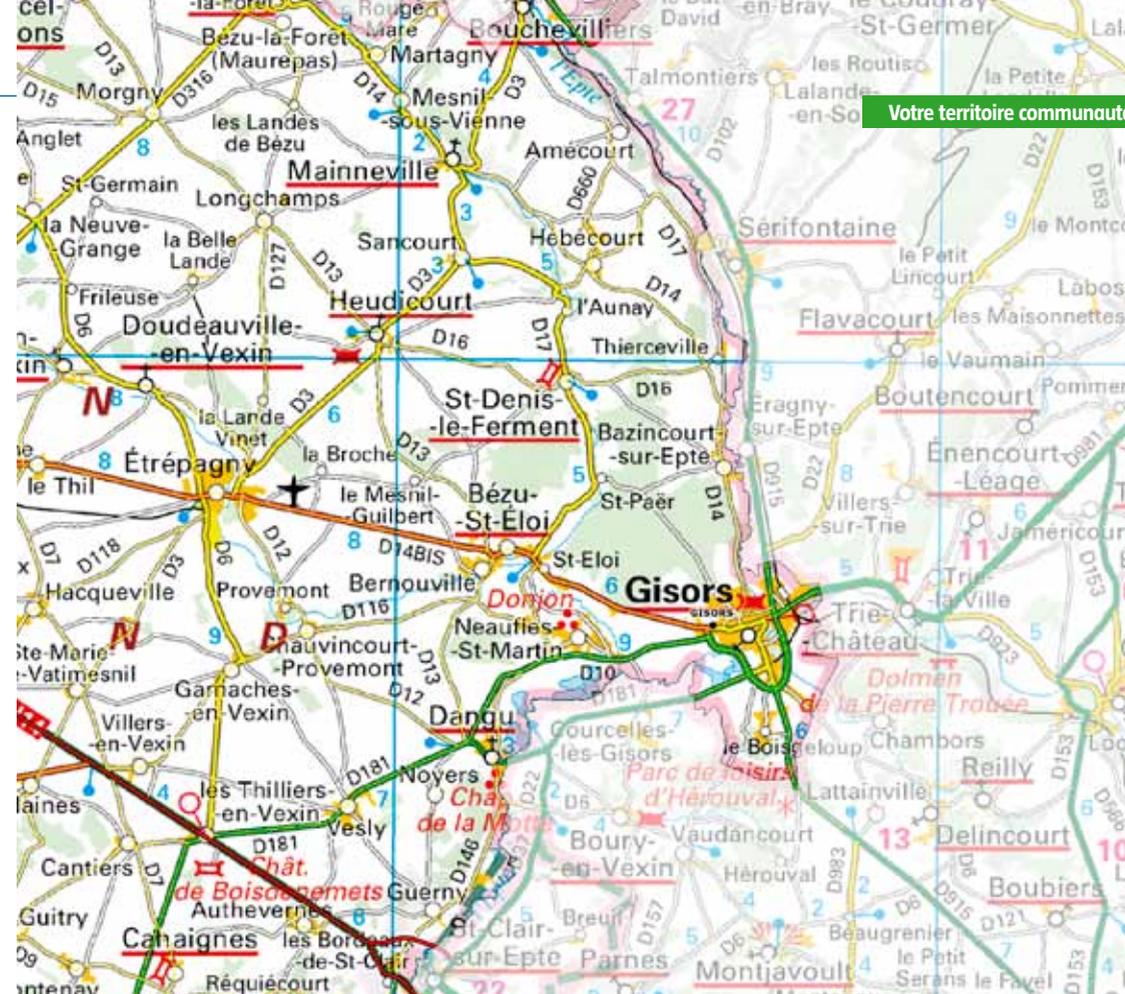
**Où s'adresser pour l'entretien courant des bordures, caniveaux et trottoirs ?**

En matière d'entretien courant des bordures, caniveaux et trottoirs, ce sont les communes qui doivent intervenir (service de nettoyage, petites interventions), dans le cadre de la convention qu'elles ont passé avec la Communauté de communes.

**Contact**

Communauté de communes  
Gisors-Epte-Lévrière  
Pôle technique  
5 rue Jean Jaurès BP 39 - 27140 Gisors  
Tél : 02 32 27 89 55  
Fax : 02 32 27 89 49  
Site : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr) (rubrique Cadre de vie et travaux)

**Information pratique** En cas d'interventions ou de problèmes sur les chaussées des Routes Départementales (RD) gérées par le Conseil Général, il convient de s'adresser à l'Agence Routière du Conseil Général de Saint-Marcel (Rue Romain Rolland 27950 Saint-Marcel - Tél. : 02 32 54 79 90 - Fax 02 32 54 79 99).



Votre territoire communautaire

→ **Gisors**  
**27140**

**Maire, Conseiller général, Président de la Communauté de Communes :**  
**Marcel Larmanou**

Tél. : 02 32 27 60 60 - Fax : 02 32 55 41 41  
Hôtel de Ville ouvert tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h45 à 11h45.

- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) : 22, rue des Fontaines (contact : 02 32 27 60 65)
- Centre Social : rue Fabre d'Eglantine, (contact : 02 32 27 57 06)
- Bureau de Poste (contact : 02 32 27 63 00 ou 02 32 27 63 04)

**Principaux équipements culturels :**

- Conservatoire 5, rue Baléchoix 27140 Gisors (02 32 27 60 76)



- Bibliothèque 5, rue Baléchoix 27140 Gisors (02 32 27 60 89)
- Cinéma 74, rue de Vienne 27140 Gisors (02 32 55 99 84)
- Office du Tourisme 4, rue du Général de Gaulle 27140 Gisors (02 32 27 60 63)

● Pour plus d'informations sur la Ville de Gisors se référer au site Internet de la commune [www.ville-gisors.fr](http://www.ville-gisors.fr), au guide pratique communal existant ou éventuellement à la page des numéros utiles à la fin de ce guide communautaire (p. 18).

→ **Guerny**  
**27720**

**Maire : Alain Gomichon**  
Tél : 01 34 67 69 27 / 09 65 37 18 54 (en cas d'urgence). Fax : 01 34 67 69 27  
Mail : [mairiedeguerny@orange.fr](mailto:mairiedeguerny@orange.fr)

- Mairie ouverte le mardi de 14h30 à 18h30, le jeudi de 11h00 à 12h00, le vendredi de 14h30 à 18h30.
- Location de la salle des fêtes (contact : mairie).
- Équipement scolaire : école sur site (Gisancourt), reliée au regroupement scolaire de Vesly qui assure cantine et garderie (contact : 02 32 55 51 85)
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : mardi.



## → Un service de portage de repas à domicile, pour améliorer votre quotidien

### Qui est concerné par ce service ?

- Les personnes à partir de 70 ans ;
- Les personnes handicapées et invalides ;
- Les femmes enceintes pendant leur congé pathologique et leur congé de maternité ;
- Les personnes temporairement invalides et/ou accidentées avec certificat médical à l'appui ;
- Tout autre cas peut être bien entendu étudié.

### Quand et comment les livraisons sont effectuées ?

Les livraisons s'effectuent tous les jours du lundi au vendredi avant 13h. Il est possible de commander des repas pour le week-end. Dans ce cas, le plateau-repas est livré le jeudi pour le samedi et le vendredi pour le dimanche. Un agent de la Communauté de communes vous livre le plateau-repas par camion réfrigéré.

### Quels types de menu sont proposés ?

Le plateau-repas comprend 7 composantes :

- Une entrée ;
  - Un plat principal (viande, poisson, œuf...) ;
  - Un légume ou un féculent ;
  - Un fromage ou un laitage ;
  - Un dessert ou un fruit (3 fois par semaine) ;
  - Un potage ou un légume ou un féculent ;
  - Un petit pain individualisé emballé.
- Des menus spécifiques (sans sel, sans sucre, hypocalorique...) sont également proposés pour les personnes le nécessitant. Des menus plus festifs sont proposés à Noël, Jour de l'An, Pâques.

### Comment faire réchauffer le plateau-repas ?

Les barquettes individuelles peuvent être réchauffées au four micro-ondes. Le contenu de chaque barquette peut toutefois aussi être réchauffé dans une casserole ou une poêle.

### Quel est le coût du plateau-repas ?

7€ (transport compris)

### Contact

Communauté de communes Gisors-Epte-Lévière

5, rue Jean Jaurès BP 39 - 27140 Gisors

Pôle Portage de repas

Tél : 02 32 27 83 13

Fax : 02 32 27 89 49

Site : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr) (rubrique Services à la personne/un service de portage de repas à votre service)

Les transports scolaires sont assurés gratuitement par la Communauté de Communes Gisors-Epte-Lévière. Ce sont près de 1 500 élèves par jour (maternelles, primaires, collégiens, lycéens) qui sont acheminés vers leurs établissements scolaires. Tous les élèves doivent impérativement être inscrits auprès du Pôle Transports Scolaires pour utiliser ce service.

### Où et comment s'inscrire ?

Les inscriptions et renouvellements se font de mi-mai à fin juin (excepté pour les nouveaux arrivants). La Communauté de communes organise le transport scolaire de vos enfants gratuitement, cependant une fois les dates d'inscriptions dépassées, la somme de 20€ vous sera demandée. Les différents documents (à adapter selon votre situation scolaire) à remplir ou à transmettre au Pôle transports scolaires de la Communauté de communes sont :

- Le règlement intérieur des transports scolaires (dernière page à compléter) ;
- Fiche d'inscription vierge pour les transports scolaires (à compléter) ;
- Autorisation de prise en charge et d'accompagnement des scolaires de -

de 6 ans et autorisation de descente exceptionnelle aux arrêts non-déclarés lors de l'inscription\* ;

- Autorisation de prise en charge et d'accompagnement d'enfants scolarisés de + de 6 ans (primaire) sur la ville de Gisors\* ;
  - Autorisation de prise en charge et d'accompagnement d'enfants scolarisés de + de 6 ans sur les 15 communes rurales de la Communauté de communes\* ;
- \* à remplir et retourner si concerné.

**Information pratique** Pour les nouveaux enfants inscrits aux transports scolaires les formulaires sont téléchargeables sur le site de la Communauté de communes rubrique transports scolaires.

### Comment connaître les horaires des circuits ?

La Communauté de Communes souhaite que chacun puisse avoir accès aux fiches horaires des transports scolaires. Ainsi, à chaque début d'année scolaire, celles-ci sont disponibles :

- soit par voie d'affichage dans votre mairie ;
- soit en appelant le Pôle Transports Scolaires (02 32 27 06 38) ;
- soit en les téléchargeant sur le

site Internet de la Communauté de communes [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr) (rubrique Transports Scolaires/les fiches horaires).

### Autres informations sur les lignes régulières

Le Pôle transports scolaires n'est compétent que pour l'acheminement des élèves domiciliés sur le territoire de la Communauté de Communes ainsi que dans les communes extérieures associées par convention (Lilly, Bosquentin, Château-sur-Epte et Bézu-la-Forêt).

Pour toutes les autres communes de l'Eure ainsi que pour les élèves empruntant les lignes régulières en destination d'Évreux, Beauvais, Gournay ou Vernon, il convient de prendre contact avec le Conseil général de l'Eure au 02 32 31 50 50 ou [www.cg27.fr](http://www.cg27.fr) (rubrique jeunesse-famille/se déplacer).

### Contact

Communauté de communes Gisors-Epte-Lévière

Pôle Transports Scolaires

22 route de Dieppe BP 39 - 27140 Gisors

Tél : 02 32 27 06 38 - Fax : 02 32 27 97 73

Site : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr) (rubrique Transports scolaires)

## → Hébecourt 27150

Maire : François Letierce

Tél : 02 32 55 53 09 - Fax : 02 32 55 53 09

Mail : [mairie.hebecourt27@orange.fr](mailto:mairie.hebecourt27@orange.fr)

- Mairie ouverte le lundi et vendredi de 18h00 à 19h30, le 1er samedi du mois de 10h00 à 12h00.
- Location de la salle des fêtes (contact : mairie)
- Équipement scolaire : école sur site, reliée au regroupement scolaire de Mainneville qui assure cantine et garderie (contact : 02 32 55 54 67)
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : mardi.



## → Mainneville 27150

Maire : François Duval

Tél : 02 32 27 08 69

Mail : [mairie.mainneville@orange.fr](mailto:mairie.mainneville@orange.fr)

- Mairie ouverte le mardi et vendredi de 17h30 à 19h00.
- Location de la salle des fêtes (contact : 02 32 55 56 92).
- Équipement scolaire : école sur site, reliée au regroupement scolaire de Mainneville qui assure cantine et garderie (contact : 02 32 55 56 62).
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : mardi.



## → La région de Gisors, une économie de territoire diversifiée, à la situation géographique stratégique

Le parc d'activités du Mont de Magny à Gisors (Zone d'aménagement Concertée du Mont de Magny) est géré par la Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière. Il est dédié aux entreprises à vocation industrielle ou tertiaire.

La Société EAD (Eure Aménagement Développement) en assure la commercialisation.

D'une surface totale de 25 hectares, ce parc d'activités offre d'excellentes conditions d'implantation.

### Sa situation géographique est idéale :

Il est au carrefour de trois départements et d'axes d'infrastructures de transport :

- Paris via A 15, 1h
- Paris via la ligne SNCF Gisors-Paris-Saint-Lazare, 1h

- Aéroport Roissy/Ch. De Gaulle, 1h15
- Evreux, 70 mn
- Rouen, 60 mn
- Beauvais, aéroport, 35 mn
- Cergy Pontoise via la RN 14/ A 15 (réseau SNCF et RER A et C), 40 mn

### Les conditions d'implantation :

- des parcelles de terrain "à la carte" y sont disponibles ;
- un cadre paysager de qualité est présent (pré-verdissement, restaurant social d'entreprises) ;
- des réseaux réalisés en limite de terrain : eau potable, électricité, gaz, téléphone, assainissement des eaux usées et pluviales, haut débit jusqu'à 20 Mo.

### Les avantages :

La Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière a mis en place des conditions financières attractives avec notamment :

- une exonération de taxe locale d'équipement sur la ZAC ;
- un prix moyen hors taxes de 19€/m<sup>2</sup> ;
- un taux de TP de zone de 15,53% ;
- un pourcentage de réduction consenti sur le prix du terrain en

fonction du nombre d'emplois nouveaux créés en CDI pour toute entreprise s'installant sur le parc d'activité.

### Contacts

#### EAD

M<sup>me</sup> Annie Allaire  
12, bd G. Chauvin BP 476  
27004 Evreux Cedex  
Tél : 02 32 31 82 99  
Fax : 02 32 38 18 47

#### Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrière

Direction Générale des Services  
5 rue Jean Jaurès BP 39 - 27140 Gisors  
Tél : 02 32 27 89 50  
Fax : 02 32 27 89 49  
Site : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr)  
(rubrique Développement Economique)



## → Mesnil-sous-Vienne 27150

Maire : Jean Dubos

Tél : 02 32 55 59 49 - Fax : 02 32 55 35 03  
Mairie ouverte le mercredi de 9h00 à 11h30

- Équipement scolaire : pas d'école sur site mais la commune dépend du regroupement scolaire de Mainneville qui assure cantine et garderie (contact : mairie).
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : mardi.



## → Neaufles-Saint-Martin 27830

Maire : Jean-Pierre Fondrille

Tél : 02 32 55 00 04 - Fax : 0232 27 08 31  
Mail : [mairie.neaufles@yahoo.fr](mailto:mairie.neaufles@yahoo.fr)

- Mairie ouverte le lundi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h30, le mardi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h30, le samedi de 9h00 à 12h00.
- Location de la salle des fêtes (contact : mairie)
- Équipement scolaire : école maternelle et primaire avec cantine et garderie (contact : 02 32 55 01 60).
- Commerces : une boucherie, une boulangerie et un bureau de poste.
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : vendredi.



## → Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le SPANC est un outil obligatoire (depuis les lois sur l'eau de 1992 et 2006) au service des élus et des populations afin d'optimiser le fonctionnement des installations d'assainissement non collectif. Le SPANC donne aux maires et aux structures intercommunales les moyens de disposer d'un état des lieux, puis d'assurer un contrôle du fonctionnement et d'entretien de ces installations.

### Les contrôles qui, quoi, combien ?

#### Le contrôle diagnostic de l'existant :

- Qui ? : Tous les propriétaires et/ou locataires utilisant un assainissement non collectif
- Quoi ? : C'est un état des lieux obligatoire des ouvrages existants
- Combien ? : Diagnostic = 39 € TTC

#### Le contrôle de bonne conception et d'implantation :

- Qui ? : Tout propriétaire d'une habitation projetant de réaliser ou

de réhabiliter une installation d'assainissement non collectif

- Quoi ? : L'étude de filière fournie par le propriétaire fera l'objet d'un contrôle de bonne conception et d'implantation, sur dossier
- Combien ? : 57 € TTC

#### Le contrôle de bonne exécution :

- Qui ? : Tout propriétaire qui a équipé son habitation d'une installation d'assainissement non collectif neuve ou réhabilitée

● Quoi ? : Avant chaque remblaiement, le particulier doit informer AMODIAG Environnement de la date prévisionnelle d'achèvement des travaux. Le but est de vérifier si l'entreprise a respecté le projet de départ et réalisé les travaux dans les règles de l'art.

- Combien ? : 78 € TTC

#### Le contrôle périodique de bon fonctionnement :

- Qui ? : Tout propriétaire qui a équipé son habitation d'une installation d'assainissement non collectif
- Quoi ? : Le contrôle de fonctionnement vise à contrôler le bon état des ouvrages, leur ventilation ainsi que le bon écoulement des effluents dans le

dispositif et l'accumulation normale des boues à l'intérieur de la fosse.

- Combien ? : 55 € TTC

#### Contact

Communauté de communes Gisors-Epte-Lévrrière  
5 rue Jean Jaurès BP 39 - 27140 Gisors  
Tél : 02 32 27 63 93  
Site : [www.cdc-gisors.fr](http://www.cdc-gisors.fr) (rubrique Cadre de vie et travaux)

**Information pratique** À compter de 2010/2011, les installations d'assainissement non collectifs les plus polluantes pourront bénéficier grâce à la Communauté de communes d'une aide pour leur réhabilitation.

## → Le ramassage des ordures ménagères

Il est assuré directement par le Syndicat de gestion des ordures ménagères des Andelys (SYGOM) : Rue de Fontanges 27700 Les Andelys - Tél : 02 32 54 47 64 / Fax : 02 32 54 47 96 / Site : [www.sygom.fr](http://www.sygom.fr)

Communes	Collecte des ordures ménagères	Collecte sélective
Amecourt	Mardi	Mardi
Authenvernes	Mardi	Mardi
Bazincourt	Mercredi	Mercredi
Bernouville	Vendredi	Vendredi
Bézu-Saint-Éloi	Lundi	Lundi
Dangu	Lundi	Lundi
Gisors	Selon la rue, soit le lundi et jeudi soit le mardi et vendredi *	Selon la rue, soit le lundi ou le mardi *
Guerny	Mardi	Mardi
Hebecourt	Mardi	Mardi

Mainneville	Mardi	Mardi
Mesnils-sous-Vienne	Mardi	Mardi
Neaufles-saint-Martin	Vendredi	Vendredi
Noyers	Lundi	Lundi
Saint-Denis-le-Ferment	Lundi	Lundi
Sancourt	Mardi	Mardi
Vesly	Mercredi	Mercredi

\* Renseignements auprès du Sygom ou de la Mairie

**Information pratique** Les sacs de collecte sélective sont obtenus auprès de votre mairie. Des composteurs sont aussi disponibles auprès du Sygom afin de valoriser vos déchets verts.

Plusieurs points d'apport volontaire existent par ailleurs sur le territoire communautaire. Ces points sont aussi en compétence et gestion directes du Sygom.

#### Déchèterie de Gisors :

Adresse : Route de la Croix blanche - 27140 Gisors - Tél : 06 07 59 29 65

#### Horaires d'ouverture aux usagers :

- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars (horaires d'hiver) :

du lundi au samedi : 9h à 11h45 - 13h30 à 16h45

- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre (horaires d'été) : du lundi au samedi : 9h à 11h45 - 13h30 à 17h45

**Matériaux acceptés** : déchets verts, encombrants, ferrailles, batteries, bois, cartons, papiers, cartouches d'encre, déchets ménagers spéciaux, gravats, huiles de vidange, bouteilles en plastique, polystyrène, verre, piles et accumulateurs, lampes, textiles, gros électroménager, réfrigérateurs et congélateurs, écrans, petits appareils ménagers.

#### Relais déchèterie de Noyers :

Adresse : Chemin de Notre Dame du Chêne 27720 Noyers. Tél. : 06 07 59 29 05

#### Horaires d'ouverture aux usagers :

- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars (horaires d'hiver) : le samedi : de 9h à 12h

- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre (horaires d'été) : le samedi : de 8h à 12h

**Matériaux acceptés** : déchets verts, encombrants, ferrailles

#### Relais déchèterie d'Hébécourt :

Adresse : Route de la Côte Blanche 27150 Hébécourt. Tél. : 06 07 59 29 05

#### Horaires d'ouverture aux usagers :

- Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars (horaires d'hiver) : du lundi au samedi : 9h à 11h45 - 13h30 à 16h45

- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre (horaires d'été) : du lundi au samedi : 9h à 11h45 - 13h30 à 17h45

**Matériaux acceptés** : déchets verts, encombrants, ferrailles, gravats d'avril à septembre.

## → Noyers 27720

Maire : Marie-Christine Machu  
Tél : 02 32 55 65 72 - Fax : 02 32 27 57 93  
Mail : [commune-de-noyers@wanadoo.fr](mailto:commune-de-noyers@wanadoo.fr)  
Site Internet : [www.mairie-noyers.org](http://www.mairie-noyers.org)

- Mairie ouverte le lundi de 14h00 à 19h00, le jeudi de 14h00 à 18h30, le vendredi de 9h00 à 12h00.
  - Location de la salle des fêtes (contact : mairie).
  - Équipement scolaire : école sur site, reliée au regroupement scolaire de Vesly qui assure cantine et garderie (contact : 02 32 27 26 66).
  - Commerce : un bar faisant dépôt de pain
- Jour de collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : lundi.



## → Saint-Denis-le-Ferment 27140

Maire : François Cadennes  
Tél : 02 32 27 05 94 - Fax : 02 32 27 05 94  
Mail : [mairiesaintdenisleferment@wanadoo.fr](mailto:mairiesaintdenisleferment@wanadoo.fr)

- Mairie ouverte le mardi de 14h00 à 19h00, le vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Location de la salle des fêtes (contact : mairie).
- Équipement scolaire : école sur site, reliée au regroupement scolaire de St - Denis le Ferment /Heudicourt qui assure cantine et garderie (contact : 02 32 55 09 44).
- Commerce : une auberge.
- Jour de la collecte des ordures ménagères et de la collecte sélective : lundi.







**Guide pratique 2009**  
**de la Communauté de Communes**  
**Gisors-Epte-Lévrière**

5, rue Jean Jaurès  
27 140 Gisors BP 39  
Tél. : 02 32 27 89 50

**Directeur de la publication :**  
Stéphane Mimpontel.

**Rédaction :** équipe de la Communauté  
de communes.

**Conception et réalisation :** MB et A.  
**Tirage :** 9 000 exemplaires.

**Remerciements** à Éléonore Aubin  
et Thibaut Guimas qui ont contribué  
à la réalisation de ce guide.